

# LE DEPARTEMENT DES DISCIPLINES INSTRUMENTALES CLASSIQUES ET CONTEMPORAINES

## Présentation générale

### Structure administrative

Coordinateur départemental ECTS et  
responsable du département des disciplines  
instrumentales classiques et contemporaines :

**Marie-Pierre MANTZ**

Tel : 33 (0)1 40 40 45 04

Fax pour l'ensemble du département :  
33 (0)1 40 40 47 68

[mpmantz@cnsmdp.fr](mailto:mpmantz@cnsmdp.fr)

Secrétariat

**Nathalie BRANGER**

Tel : 33 (0)1 40 40 45 55  
[nbranger@cnsmdp.fr](mailto:nbranger@cnsmdp.fr)

Chargée de scolarité cordes

**Marie CIMO**

Tel : 33 (0)1 40 40 45 42  
[mcimo@cnsmdp.fr](mailto:mcimo@cnsmdp.fr)

Chargée de scolarité bois, percussion, Formation musicale

**Eric DEGROIS**

Tel : 33 (0)1 40 40 45 85  
[edegrois@cnsmdp.fr](mailto:edegrois@cnsmdp.fr)

Chargée de scolarité cuivres et musique de chambre

**Fabienne COSAQUE**

Tel : 33 (0)1 40 40 46 83  
[fcosaque@cnsmdp.fr](mailto:fcosaque@cnsmdp.fr)

Chargée de scolarité claviers et polyphoniques

**Josiane LANGOUX**

Tel : 33 (0)1 40 40 46 24  
[jlangoux@cnsmdp.fr](mailto:jlangoux@cnsmdp.fr)

Mél valable pour tout le département :

[instrum@cnsmdp.fr](mailto:instrum@cnsmdp.fr)

## Organisation pédagogique

### Encadrement

Les quelques sept cents étudiant(e)s du département sont encadrés par 149 professeurs et assistants ainsi que 26 accompagnateurs.

Chacune des classes d'instruments (discipline principale) est composée en moyenne de 10 à 12 étudiant(e)s, qui bénéficient de deux cours par semaine, l'un donné par le professeur et le second par son assistant<sup>1</sup>.

L'effectif des cours collectifs est, lui, plus variable .

### Instruments enseignés

Les instruments enseignés en tant que discipline principale sont les suivants :

- ♦ cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse.
- ♦ bois : flûte, hautbois/cor anglais, clarinette, basson/fagott, saxophone.
- ♦ cuivres : cor, trompette, trombone, trombone-basse, saxhorn-basse/euphonium, tuba.
- ♦ accordéon, guitare, harpe, percussion.
- ♦ claviers : piano, accompagnement au piano, orgue (interprétation), improvisation au clavier, accordéon, ondes Martenot

La musique de chambre, le quatuor à cordes et la clarinette basse sont également enseignés en tant que seconde discipline principale accessible aux étudiant(e)s déjà admis(e)s au Conservatoire dans une autre discipline principale.

### Cycles de formation

Pour toutes les disciplines instrumentales hormis Accompagnement au piano et Improvisation au clavier, la scolarité est organisée en deux cycles successifs :

- le 1<sup>er</sup> cycle supérieur, d'une durée maximale de 3 ans, sanctionné par le Diplôme de 1<sup>er</sup> cycle supérieur (ou Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM) pour certaines disciplines) ;
- le 2<sup>e</sup> cycle supérieur, d'une durée de 2 ans permettant la délivrance du diplôme de 2<sup>e</sup> cycle supérieur pour lequel la demande de diplôme valant grade de Master est en cours.

Les échanges Erasmus sont possibles dans l'un ou l'autre des deux cycles.

Pour les disciplines Accompagnement au Piano et Improvisation au clavier, la scolarité est organisée en un seul cycle de Formation Supérieure d'une durée de 2 ou 3 ans.

### Modalités d'entrée<sup>2</sup>

#### PREMIER CYCLE SUPERIEUR

Les limites d'âge imposées aux candidat(e)s sont les suivantes<sup>3</sup> :

violon, violoncelle, flûte, piano, harpe	moins de 22 ans
clarinette, saxophone, hautbois	moins de 24 ans
accordéon, alto, contrebasse, basson/fagott, cor, trompette-cornet, trombone, saxhorn, euphonium, tuba, percussion, guitare, orgue-interprétation	moins de 26 ans
Ondes Martenot, trombone basse, improvisation	moins de 28 ans

Les épreuves d'admission se composent :

- d'une épreuve éliminatoire de formation musicale;
- d'une épreuve instrumentale d'admissibilité (10 à 15 mn);
- d'une épreuve instrumentale d'admission, incluant une épreuve de lecture à vue<sup>4</sup> .

---

<sup>1</sup> pas d'assistant en trombone basse, orgue, ondes Martenot.

<sup>2</sup> Ce point ne concerne que les candidats à un cursus complet.

<sup>3</sup> âge au 01/10 de l'année du concours

<sup>4</sup> sauf pour l'examen d'entrée en orgue, qui comporte toutefois une épreuve d'harmonisation et de basse continue

## DEUXIEME CYCLE SUPERIEUR

Ce cycle, d'une durée de 2 ans, est ouvert :

- sur concours aux candidats titulaires dans la même discipline d'un Diplôme de 1<sup>er</sup> cycle supérieur d'un établissement d'enseignement musical supérieur français ou étranger.
- sans concours aux étudiants titulaires du diplôme de 1<sup>er</sup> cycle supérieur du CNSMD de Paris dans la même discipline avec mention Très Bien ou Bien l'année scolaire suivant son obtention.

Les limites d'âge imposées aux candidat(e)s sont les suivantes<sup>5</sup> :

violon, violoncelle, flûte, piano, harpe	moins de 26 ans
clarinette, saxophone, hautbois	moins de 28 ans
accordéon, alto, contrebasse, basson, cor, trompette-cornet, trombone, saxhorn-euphonium, tuba, percussion, guitare, orgue-interprétation	moins de 29 ans
ondes Martenot, trombone basse	moins de 30 ans

N.B. : pour la musique de chambre, la moyenne des âges des membres constituant le groupe doit être de moins de 28 ans, aucun des membres ne pouvant avoir plus de 30 ans.

Les étapes de sélection pour l'entrée en 2<sup>e</sup> cycle supérieur sont les suivantes :

- examen (par un jury interne) d'un dossier constitué des diplômes, du curriculum vitae et du projet du candidat
- épreuve instrumentale d'admissibilité
- épreuve instrumentale d'admission
- entretien

## ACCOMPAGNEMENT AU PIANO

### IMPROVISATION AU CLAVIER (ORGUE/PIANO)

#### Cycle de formation

Ces deux disciplines sont récompensées par un diplôme de formation supérieure qui est, en principe, obtenu en deux ou trois ans. L'étudiant choisit en début de 2<sup>e</sup> année de passer son examen de fin d'études (récital du prix) en fin de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> année.

#### Modalités d'entrée<sup>6</sup>

La limite d'âge imposée aux candidat(e)s pour l'une et l'autre disciplines est moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année du concours.

Les épreuves d'admission se composent :

- pour l'Accompagnement au piano :
  - d'une épreuve d'admissibilité comprenant exécution instrumentale et déchiffrages ;
  - d'une épreuve d'admission comprenant accompagnement, réduction, transposition et déchiffrage.
- pour l'Improvisation au clavier :
  - d'une épreuve éliminatoire de formation musicale ;
  - d'une épreuve d'admission comprenant exécution instrumentale, harmonisation au clavier et improvisation au clavier.

<sup>5</sup> âge au 01/10 de l'année du concours

<sup>6</sup> Ce point ne concerne que les candidats à un cursus complet. Il n'est donné ici qu'à titre informatif.

## **Structure du cursus**

Les cursus menant aux diplômes de formation supérieure (D.F.S.) 'Accompagnement au piano' ou 'improvisation au clavier' se déroulent sur un rythme annuel. Ils se décomposent en une discipline principale et plusieurs disciplines complémentaires imposées et optionnelles.

## **Modalités de sortie**<sup>7</sup>

Le diplôme est décerné lorsque l'étudiant a obtenu :

- le prix dans la discipline principale (Accompagnement au piano ou Improvisation au clavier)
- un certificat ou une attestation dans chacune des disciplines complémentaires imposées ;
- une récompense dans deux disciplines complémentaires optionnelles, dont au moins une à choisir dans une liste donnée.

Le Diplôme de formation supérieur (DFS) comporte :

- une mention en relation avec la mention obtenue dans la discipline principale (mention Très Bien, Bien ou Assez Bien).
- et éventuellement, l'intitulé de la discipline complémentaire apparentée lorsque l'étudiant(e) est également titulaire d'une récompense correspondante (ex. : Diplôme de formation supérieur d'accompagnement et d'improvisation générative).

---

<sup>7</sup> Ce point ne concerne que les candidats à un cursus complet. Il n'est donné ici qu'à titre informatif.

## Structures des Diplômes de Premier et Deuxième Cycles Supérieurs

### instruments de l'orchestre : cordes, bois, cuivres, percussion, harpe

<b>1<sup>er</sup> cycle supérieur</b>					
Disciplines	Crédits ECTS	nombre d'heures		Durée	Evaluation
		de cours par semaine			
<b><i>Discipline principale</i></b>					
Instrument	année 1 : 36,5	de 1 h à 2 h		3 ans maximum	examens de contrôle en fin d'année
	année 2 : 37	en			
	année 3 : 41	moyenne			
<b><i>Disciplines complémentaires imposées</i></b>					
Formation Musicale	8	3 h		1 an	Certificat
Analyse-instrumentistes	8	3 h		2 ans	Certificat
Lecture à vue	8	3 h		1 à 2 ans	Certificat
Musique de chambre	18	1 h		1 à 3 ans	Attestation
Orchestre	16	0 à 18 h		3 ans	Attestation
Langue vivante	1	1 h 30		1 an	Certificat
Connaissance du contexte professionnel	2	0 à 12 h		3 semestres	Attestation
<b><i>Discipline complémentaire optionnelle</i></b>					
1 discipline au choix	4,5	variable		1 ou 2 ans	Certificat ou Attestation

<b>2<sup>e</sup> cycle supérieur</b>					
Disciplines	Crédits ECTS	nombre d'heures		Durée	Evaluation
		de cours par semaine			
<b><i>Discipline principale</i></b>					
Instrument	année 1 : 40	de 1 h à 2 h		2 ans	1 récital chaque fin d'année
	année 2 : 40	en			
		moyenne			
<b><i>Disciplines complémentaires imposées</i></b>					
Orchestre	8	0 à 18 h		2 ans	Attestation
1 discipline au choix	8	variable		1 ou 2 ans	Certificat ou Attestation
Langue vivante	2	1 h 30		1 an	Certificat
<b><i>Disciplines spécifiques imposées</i></b>					
Méthodologie de recherche	3	3 h		1 semestre	Attestation
Travail d'étude personnel	9	variable		3 semestres	Certificat
Aspects pratiques du métier	2	0 à 3 h		1 an	Certificat
Initiation à la Pédagogie	2	0 à 12 h		1 an	Attestation
Mise en situation professionnelle	6	variable		1 ou 2 ans	Attestation

## Piano, guitare, accordéon, ondes Martenot

<b>1<sup>er</sup> cycle supérieur</b>				
Disciplines	Crédits ECTS	nombre d'heures de cours par semaine	Durée	Evaluation
<b><i>Discipline principale</i></b>				
<b>Instrument</b>	année 1 : 40,5 année 2 : 41 année 3 : 49	de 1 h à 2 h en moyenne	3 ans maximum	examens de contrôle en fin d'année
<b><i>Disciplines complémentaires imposées</i></b>				
Formation Musicale	8	3 h	1 an	Certificat
Analyse-instrumentistes	8	3 h	2 ans	Certificat
Lecture à vue	8	3 h	1 à 2 ans	Certificat
Musique de chambre	18	1 h	1 à 3 ans	Attestation
Langue vivante	1	1 h 30	1 an	Certificat
Connaissance du contexte professionnel	2	0 à 12 h	3 semestres	Attestation
<b><i>Discipline complémentaire optionnelle</i></b>				
1 discipline au choix	4,5	variable	1 ou 2 ans	Certificat ou Attestation

<b>2<sup>e</sup> cycle supérieur</b>				
Disciplines	Crédits ECTS	nombre d'heures de cours par semaine	Durée	Evaluation
<b><i>Discipline principale</i></b>				
<b>Instrument</b>	année 1 : 44 année 2 : 44	de 1 h à 2 h en moyenne	2 ans	1 récital chaque fin d'année
<b><i>Disciplines complémentaires imposées</i></b>				
1 discipline au choix	8	variable	1 ou 2 ans	Certificat ou Attestation
Langue vivante	2	1 h 30	1 an	Certificat
<b><i>Disciplines spécifiques imposées</i></b>				
Méthodologie de recherche	3	3 h	1 semestre	Attestation
Travail d'étude personnel	9	variable	3 semestres	Certificat
Aspects pratiques du métier	2	0 à 3 h	1 an	Certificat
Initiation à la Pédagogie	2	0 à 12 h	1 an	Attestation
Mise en situation professionnelle	6	variable	1 ou 2 ans	Attestation

## Orgue-interprétation

<b>1<sup>er</sup> cycle supérieur</b>				
Disciplines	Crédits ECTS	nombre d'heures de cours par semaine	Durée	Evaluation
<b><i>Discipline principale</i></b>				
<b>Instrument</b>	année 1 : 36,5 année 2 : 37 année 3 : 41	1 h individuelle et 2 h classe commune	3 ans maximum	examens de contrôle en fin d'année
<b><i>Disciplines complémentaires imposées</i></b>				
Formation Musicale	8	3 h	1 an	Certificat
Analyse-instrumentistes	8	3 h	2 ans	Certificat
Ecriture B	8	3 h	1 à 2 ans	Certificat
Improvisation à l'orgue	18	1 h	1 à 3 ans	Attestation
Basse continue	16	1 à 3 h	1 à 2 ans	Certificat
Langue vivante	1	1 h 30	1 an	Certificat
Connaissance du contexte professionnel	2	0 à 12 h	3 semestres	Attestation
<b><i>Discipline complémentaire optionnelle</i></b>				
1 discipline au choix	4,5	variable	1 ou 2 ans	Certificat ou Attestation

<b>2<sup>e</sup> cycle supérieur</b>				
Disciplines	Crédits ECTS	nombre d'heures de cours par semaine	Durée	Evaluation
<b><i>Discipline principale</i></b>				
<b>Instrument</b>	année 1 : 44 année 2 : 44	1 h individuelle et 2 h classe commune	2 ans	1 récital chaque fin d'année
<b><i>Disciplines complémentaires imposées</i></b>				
1 discipline au choix	8	variable	1 ou 2 ans	Certificat ou Attestation
Langue vivante	2	1 h 30	1 an	Certificat
<b><i>Disciplines spécifiques imposées</i></b>				
Méthodologie de recherche	3	3 h	1 semestre	Attestation
Travail d'étude personnel	9	variable	3 semestres	Certificat
Aspects pratiques du métier	2	0 à 3 h	1 an	Certificat
Initiation à la Pédagogie	2	0 à 12 h	1 an	Attestation
Mise en situation professionnelle	6	variable	1 ou 2 ans	Attestation

## Musique de chambre, Quatuor à cordes

<b>2<sup>e</sup> cycle supérieur</b>					
Disciplines	Crédits ECTS	nombre d'heures		Durée	Evaluation
		de cours	par semaine		
<b>Discipline principale</b>					
Instrument	année 1 : 44 année 2 : 44	de 1 h à 2 h en moyenne		2 ans	1 récital chaque fin d'année
<b>Disciplines complémentaires imposées</b>					
1 discipline au choix	8	variable		1 ou 2 ans	Certificat ou Attestation
Langue vivante	2	1 h 30		1 an	Certificat
<b>Disciplines spécifiques imposées</b>					
Méthodologie de recherche	3	3 h		1 semestre	Attestation
Travail d'étude personnel	9	variable		3 semestres	Certificat
Aspects pratiques du métier	2	0 à 3 h		1 an	Certificat
Initiation à la Pédagogie	2	0 à 12 h		1 an	Attestation
Mise en situation professionnelle	6	variable		1 ou 2 ans	Attestation

## Accompagnement au piano

<b>Cycle de formation supérieure</b>					
Disciplines	Crédits ECTS	nombre d'heures		Durée	Evaluation
		de cours	par semaine		
<b>Discipline principale</b>					
Discipline principale	année 1 : 48 année 2 : 50	3 h à 4 h en moyenne		2 ou 3 ans maximum	examens de contrôle et récital du prix
<b>Disciplines complémentaires imposées</b>					
Analyse-instrument <sup>istes</sup> ou Histoire de la Mus <sup>ique</sup>	8	3 h		2 ans	Certificat
Langue vivante	2	1 h 30		1 an	Certificat
<b>Disciplines complémentaires optionnelles majeures</b>					
une discipline au choix parmi :					
Accompagnement chorégraphique	6	1 h à 2 h		1 an	
Aspects pratiques du métier	6	0 à 3 h		1 an	
Harmonisation au clavier	6	1 h à 2 h		1 an	
Initiation Ecriture A ou B	6	1 h à 2 h		1 à 2 ans	
<b>Discipline complémentaire optionnelle</b>					
1 discipline au choix	6	variable		1 ou 2 ans	Certificat ou Attestation

## Improvisation au clavier

<b>Cycle de formation supérieure</b>				
Disciplines	Crédits ECTS	nombre d'heures de cours par semaine	Durée	Evaluation
<b><i>Discipline principale</i></b>				
<b>Discipline principale</b>	année 1 : 46 année 2 : 46	1 h à 3 h en moyenne	2 ou 3 ans	examens de contrôle et récital du prix
<b><i>Disciplines complémentaires imposées</i></b>				
Analyse-instrumentistes B	8	3 h	2 ans	Certificat
Initiation Ecriture B	8	3 h	2 ans	Certificat
<b><i>Disciplines complémentaires optionnelles</i></b>				
<b>deux disciplines au choix parmi :</b>				
Accompagnement chorégraphique	6	1 h à 2 h	1 an	
Accompagnement au piano	6			
Aspects pratiques du métier	6	0 à 3 h	1 an	
Direction chœur grégorien	6			
Ecriture (cycle supérieur)	6			
Harmonisation au clavier B	6	1 h à 2 h	1 an	
Initiation basse continue	6	1 h à 2 h	1 à 2 ans	
Initiation improvisation modale	6			
Initiation Jazz	6			
Musique de chambre	6			

## Disciplines complémentaires associées

<b>instrument</b>	<b>Discipline complémentaire associée</b>	<b>instrument</b>	<b>Discipline complémentaire associée</b>
<b><i>cordes</i></b>		<b><i>Guitare/harpe/percussion</i></b>	
violon	Violon baroque (initiation) Alto baroque (initiation)	guitare	Luth (initiation) Improvisation générative (initiation)
violoncelle	Violoncelle baroque (initiation) Viole de gambe (initiation)	harpe	Basse continue Harmonisation au clavier
alto	Alto baroque (initiation)	percussions	ethnomusicologie
contrebasse	Contrebasse historique	<b><i>claviers</i></b>	
<b><i>Bois</i></b>		piano	Accompagnement chorégraphique Harmonisation au clavier Pianoforte (initiation)
basson	Basson baroque (initiation)	Accompagnement piano	Accompagnement chorégraphique
fagott	Basson baroque (initiation)	Orgue interprétation	Accords et tempéraments Chœur grégorien Clavecin (initiation) Etude des traités et ornementation
clarinette	Clarinette historique (initiation)		
flûte	Flûte piccolo		
	Flûte traversière baroque (initiation)		
Hautbois	Hautbois baroque (initiation)		
Saxophone	Jazz (initiation)		
<b><i>Cuivres</i></b>			
cor	Cor naturel		
Saxhorn/euphonium	Cimbasso Jazz (initiation)		
tuba	Cimbasso Jazz (initiation)		
trombone	Trombone alto Trombone basse		
Trombone basse	Trombone contrebasse		

### Déroulement du cursus

Les étudiant(e)s sont libres de choisir à quel stade du cursus ils souhaitent commencer l'étude de la discipline complémentaire optionnelle, sous réserve de l'avoir validée dans les délais impartis.

Comme illustration de ces variations possibles en termes de déroulement de cursus et de choix d'options, nous vous proposons ci-dessous trois exemples (parmi bien d'autres possibilités)

<b>1<sup>er</sup> cycle supérieur</b>			
<b>Discipline</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>
<b><i>Violoncelle</i></b>	36,5	37	41
Orchestre	4	4	8
Analyse	4	4	
Formation musicale	8		
Lecture à vue	4	4	
Musique de chambre		8	10
Viole de Gambe	2	2,5	
Langue vivante	1		
Connaissance du contexte professionnel	0,5	0,5	1
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>

<b>2<sup>e</sup> cycle supérieur</b>		
<b>Discipline</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>
<b><i>Violoncelle</i></b>	40	40
Orchestre	4	4
Méthodologie de recherche	3	
Travail d'étude personnel	3	6
Aspects pratiques du métier	2	
Initiation Pédagogie	2	
Piano complémentaire	4	4
Langue vivante	2	
Mise en situation professionnelle		6
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>60</b>

<b>1<sup>er</sup> cycle supérieur</b>			
<b>Discipline</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>
<b><i>Guitare</i></b>	40,5	41	49
Analyse	8		
Formation musicale	4	4	
Lecture à vue	4	4	
Musique de chambre	2	6	10
Luth		4,5	
Langue vivante	1		
Connaissance du contexte professionnel	0,5	0,5	1
<b>TOTAL</b>	<b>60</b>	<b>60</b>	<b>60</b>

2 <sup>e</sup> cycle supérieur		
Discipline	Année 1	Année 2
<b>Guitare</b>	44	44
Méthodologie de recherche	3	
Travail d'étude personnel	3	6
Aspects pratiques du métier	2	
Initiation Pédagogie	2	
Piano complémentaire	4	4
Langue vivante	2	
Mise en situation		6
Professionnelle		
<b>TOTAL</b>	60	60

1 <sup>er</sup> cycle supérieur			
Discipline	Année 1	Année 2	Année 3
<b>Orgue</b>	36,5	37	41
Analyse	4	4	
Formation musicale	8		
Ecriture B	4	4	
Improvisation à l'orgue	4	4	10
Basse continue		8	8
Chant grégorien	2	2,5	
Langue vivante	1		
Connaissance du contexte	0,5	0,5	1
Professionnel			
<b>TOTAL</b>	60	60	60

2 <sup>e</sup> cycle supérieur		
Discipline	Année 1	Année 2
<b>Orgue</b>	44	44
Méthodologie de recherche	3	
Travail d'étude personnel	3	6
Aspects pratiques du métier	2	
Initiation Pédagogie	2	
Accords et tempéraments	4	4
Langue vivante	2	
Mise en situation		6
Professionnelle		
<b>TOTAL</b>	60	60

### Choix du programme d'études pour les séjours d'études de courte durée

Les tableaux figurant ci-dessus illustrent le déroulement et le contenu des programmes d'études suivis par les étudiant(e)s réguliers.

Le programme des étudiant(e)s effectuant un séjour temporaire au Conservatoire est défini conjointement par l'étudiant, les responsables pédagogiques de son établissement d'origine et le Conservatoire de Paris.

En général, ce programme est composé de la discipline principale et de trois ou quatre disciplines complémentaires.

Les cours collectifs à dominante pratique, tels que l'orchestre, le chant choral ou la musique de chambre sont plus particulièrement recommandés aux étudiant(e)s temporaires dans la mesure où :

- ils nécessitent des compétences moins importantes en français;
- ils facilitent et accélèrent l'intégration des étudiant(e)s temporaires.

## Description des unités d'enseignement

### Disciplines principales

#### **INSTRUMENT**

(hors orgue et accompagnement au piano, dont les spécificités sont détaillées plus loin)

**Durée** : 1<sup>er</sup> cycle supérieur : 3 ans maximum ; 2<sup>e</sup> cycle supérieur : 2 ans

**Nombre d'heures hebdomadaires** : 1h avec le professeur ; de 20 mn à 1h avec l'assistant<sup>8</sup> selon l'instrument.

#### **Objectifs/ contenu :**

1<sup>er</sup> cycle supérieur :

Formation supérieure de l'instrumentiste :

- développement de sa sensibilité artistique et de sa maîtrise technique individuelle et collective ;
- formation culturelle élargie aussi bien dans des domaines pratiques que théoriques (disciplines complémentaires) ;
- sensibilisation au contexte professionnel.

2<sup>e</sup> cycle supérieur :

- développement de la personnalité artistique ;
- aptitude à concevoir et réaliser un récital en autonomie ;
- capacité à développer et exprimer une réflexion sur sa pratique artistique ;
- développement de l'aptitude à s'insérer dans la vie professionnelle.

#### **Evaluations :**

- Examen de contrôle (à l'issue de chacune des années intermédiaires en 1<sup>er</sup> cycle supérieur) :  
exécution instrumentale d'une durée moyenne variant de 20 mn en 1<sup>ère</sup> année à 40 mn en 3<sup>ème</sup> année.  
*Notation : mention TB, B, AB.*
- Récitals (en 2<sup>e</sup> cycle supérieur) :
  - en 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle supérieur : le programme-type, d'une durée de 30 à 45mn, comprend une partie au choix du candidat et une ou deux oeuvres imposées, incluant une oeuvre contemporaine.  
Ce programme peut toutefois varier selon les spécificités de chaque instrument.
  - en 2<sup>e</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle supérieur : récital libre.

**Récompense** : mention TB, B, AB.

#### **ORGUE - INTERPRETATION**

**Durée** : 1<sup>er</sup> cycle supérieur : 3 ans maximum ; 2<sup>e</sup> cycle supérieur : 2 ans

**Nombre d'heures hebdomadaires** : 1 h en cours individuel ; 2 h en cours collectif

#### **Objectifs / contenu :**

1<sup>er</sup> cycle supérieur : Formation supérieure de l'instrumentiste :

- maîtrise musicale (technique et expressive) de "l'instrument-orgue" dans ses différents styles historiques et esthétiques ;
- sensibilisation au contexte professionnel.

2<sup>e</sup> cycle supérieur :

- développement de la personnalité artistique ;
- aptitude à concevoir et réaliser un récital en autonomie ;
- capacité à développer et exprimer une réflexion sur sa pratique artistique ;
- développement de l'aptitude à s'insérer dans la vie professionnelle.

#### **Evaluations :**

- Examen de contrôle (à l'issue de chacune des années intermédiaires en 1<sup>er</sup> cycle supérieur) :  
exécution instrumentale d'une durée moyenne variant de 20 mn en 1<sup>ère</sup> année à 1 heure en 3<sup>e</sup> année.  
*Notation : mention TB, B, AB.*
- Récitals (en 2<sup>e</sup> cycle supérieur) :
  - en 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle supérieur, le récital est articulé en deux programmes de 40 à 50 minutes chacun, le premier sur l'orgue baroque, le deuxième sur l'orgue romantique. Chaque programme comprendra une oeuvre imposée (affichage six semaines avant l'examen) que le candidat devra préparer seul, et trois oeuvres choisies par le candidat parmi trois catégories d'oeuvres.
  - en 2<sup>e</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle supérieur : récital libre

**Récompense** : mention TB, B, AB.

<sup>8</sup> pas d'assistant en trombone basse, orgue, ondes Martenot (rappel).

## **IMPROVISATION AU CLAVIER**

**Durée** : 2 ou 3 ans

**Nombre d'heures hebdomadaires** : 1h en cours individuel ou 3h en cours collectif, selon le répertoire travaillé.

**Objectifs / contenu** : Cette classe s'adresse aux pianistes et aux organistes, formés ou non au conservatoire et a pour objectif de :

- compléter par une pratique instrumentale créative le cursus des classes d'écriture, de direction d'orchestre, de composition et des disciplines instrumentales concernées ;
- donner aux instrumentistes concernés une liberté de jeu, une capacité à l'invention et l'appréhension de styles extrêmement variés.

Ainsi, y seront abordés les langages rythmiques, harmoniques et mélodiques les plus caractéristiques ainsi que l'étude des formes, l'accompagnement à l'écran (pour le piano), l'improvisation collective, l'improvisation sur des thèmes ou éléments donnés ainsi que l'improvisation libre.

**Evaluations** :

- Examen de contrôle (à l'issue de chacune des années intermédiaires) :  
Trois épreuves d'une durée de 5 à 10 minutes chacune, précédées d'une mise en loge sans instrument de 30 minutes  
*Notation* : mention TB, B, AB.
- Examen de fin d'études ('récital du prix') :  
Quatre épreuves d'une durée d'environ 10 minutes, précédées d'une mise en loge sans instrument d'une heure.

**Récompense** : prix avec mention TB, B, AB.

## **ACCOMPAGNEMENT PIANO**

**Durée** : 2 ou 3 ans

**Nombre d'heures hebdomadaires** : 4 h dont 1h avec l'assistante.

**Objectifs / contenu** : déchiffrage (seul ou avec des partenaires) ; réduction d'orchestre (oeuvres symphoniques, lyriques ou concertantes) et d'ensembles vocaux ; accompagnement improvisé d'une mélodie et approche du continuo; pratique de la transposition ; étude du clavier d'orchestre/piano contemporain ; travail d'œuvres du grand répertoire instrumental.

**Evaluations** :

- Examen de contrôle (à l'issue de chacune des années intermédiaires) :  
réduction d'oeuvre; accompagnement improvisé; transpositions; exécution d'une oeuvre du répertoire  
*Notation* : mention TB, B, AB.
- Examen de fin d'études ('récital du prix') : le récital du Prix se déroule en quatre séances :
  - 1) - exécution (10 mn maximum) d'une oeuvre symphonique choisie par le candidat;  
- réduction, à vue, d'une oeuvre écrite pour un ensemble vocal.
  - 2) - réduction d'orchestre, (précédée d'une mise en loge avec piano) ;  
- exécution d'une partie de clavier d'orchestre, imposée une semaine avant l'examen.
  - 3) - accompagnement improvisé d'une mélodie jouée par un instrumentiste ;  
- transposition d'une oeuvre vocale avec chanteur (jusqu'à la tierce) ;  
- déchiffrage d'une oeuvre instrumentale, suivi d'un travail de mise au point avec le soliste.
  - 4) - déchiffrage d'une ou plusieurs pièces pour piano seul (temps de préparation : 3 minutes) ;  
- exécution d'une oeuvre vocale ou instrumentale choisie par le candidat et jouée avec un ou plusieurs étudiant(e)s du CNSMDP (durée : 10 minutes environ).

**Récompense** : prix avec mention TB, B, AB.

## **MUSIQUE DE CHAMBRE ou QUATUOR à CORDES**

**Durée** : 1 ou 2 ans

**Nombre d'heures hebdomadaires** : 1h en moyenne

**Objectifs / contenu** : travail d'approfondissement, avec une formation instrumentale donnée, de la pratique de la musique de chambre.

**Admission** : ouvert aux étudiant(e)s titulaires de l'attestation de musique de chambre (voir discipline complémentaire imposée) ; non accessibles aux étudiants temporaires (programme Socrates).

**Evaluation** : Examen de fin d'études ('récital du prix') :

exécution, d'une durée de 30 à 45mn, de trois oeuvres au moins, d'esthétiques différentes dans la mesure où le répertoire le permet.

**Récompense** : prix avec mention TB, B, AB.

## Disciplines complémentaires imposées 1<sup>er</sup> cycle supérieur

### ANALYSE (instrumentistes) 'A' ou 'B'

**Durée :** 2 ans **Nombre d'heures hebdomadaires :** 3h **ECTS :** 8 (4/an)

**Objectifs / contenu :** l'analyse musicale doit notamment permettre à l'étudiant :

- d'acquérir une véritable compréhension de l'ensemble des oeuvres abordées en classe, qui sont de styles, d'époques et de genres variés ;
- et, plus généralement, de développer son autonomie (acuité d'écoute, ensemble de connaissances historiques et méthodologiques) dans la mise en relation d'un savoir théorique avec une pratique instrumentale. A cette fin, les oeuvres étudiées en classe sont en relation avec la pratique instrumentale des étudiant(e)s.

**Admission :** affectation dans le niveau 'A' ou 'B' selon les résultats des test d'orientation à l'entrée.

**Evaluation :**

- ◆ examen intermédiaire (fin de 1ère année) : identique pour les certificats 'A' et 'B'
  - commentaire dirigé avec analyse formelle simple à l'oreille;
  - analyse sur partition (un schéma harmonique général sera demandé)

*Notation : la note obtenue entre pour 1/3 dans la note finale du certificat A ou B.*
- ◆ examen final (fin de 2ème année) :
  - *Certificat 'A'*
    - commentaires d'écoute (trois extraits diffusés trois fois chacun) ;
    - analyse d'une oeuvre (après écoute avec partition) ;
    - questions relatives aux instruments et/ ou aux voix après écoute d'un fragment de partition d'orchestre.
  - *Certificat 'B'*
    - \* *épreuves écrites* : - analyse d'une oeuvre (après écoute avec partition) ;
    - reconnaissance et notation de mémoire de thèmes ou d'éléments musicaux.
  - *épreuve orale* : commentaire d'écoute sans partition (mise en loge : 40mn).

**Récompense :** certificat avec mention (TB, B, AB)

### FORMATION MUSICALE

**Durée :** 1 an minimum **Nombre d'heures hebdomadaires :** 1 à 3h selon modules **ECTS :** 8 (4/an)

**Objectifs/ contenu :** ce cours se décompose en trois modules (lecture chantée, lecture rythmique, formation de l'oreille).

**Evaluation :**

- Formation de l'oreille : reconnaissance d'accords, de cadences et de tonalités; dépiage de fautes et reconnaissance de parties manquantes à partir d'un choral; dictée à une et deux voix, etc. (*note sur 60 points*)
- Lecture chantée : une lecture chantée (clé de sol ou fa) d'après une mélodie simple, avec ou sans battue, et accompagnée au piano (préparation égale au temps de passage). (*note sur 10 points*)
- Lecture rythmique : une ou deux lectures rythmiques (clé de lecture au choix du candidat) avec battue, parlées avec ou sans le nom des notes (préparation égale au temps de passage) (*note sur 10 points*)

**Notation et récompense :** la somme des points obtenus aux trois épreuves ci-dessus détermine l'obtention d'une mention (TB, B, AB).

### LECTURE A VUE

**Durée :** 2 ans<sup>9</sup> **Nombre d'heures hebdomadaires :** de 30mn à 1 h selon l'instrument

**ECTS :** 8 (4/an)

**Objectifs/ contenu :** ce cours consiste globalement en :

- un travail de lecture instrumentale permettant l'acquisition des réflexes de la lecture et d'une compréhension musicale rapide d'une partition.
- un travail individuel et collectif préparatoire à l'orchestre et permettant d'accroître la connaissance du répertoire et de faciliter l'apprentissage du jeu collectif.

Le répertoire d'orchestre, le travail de pupitre, les exercices pratiques de transposition, l'apprentissage du rôle de chef d'attaque feront l'objet d'un travail plus ou moins intense selon l'instrument étudié. Il y a ainsi des cours différents de lecture à vue pour chacun des huit groupes ou instruments suivants : cordes, bois, cuivres, guitare, harpe, percussions, piano, ondes Martenot.

**Evaluation (examen final) :** exécution de traits d'orchestre/ déchiffrage avec ou sans accompagnement/ exercices de transposition pour les instruments concernés.

### MUSIQUE DE CHAMBRE (discipline complémentaire)

**Durée :** 2 ans minimum **Nombre d'heures hebdomadaires :** 1h **ECTS :** 18 (4 à 10/an)

<sup>9</sup> cette durée peut être réduite à 1 an pour les cordes, le piano, les percussions et les ondes Martenot

**Objectifs/ contenu :** pratique la plus variée et la plus ouverte possible de la musique de chambre au niveau du répertoire, de la formation instrumentale, de la pluralité de l'enseignement.

**Evaluation :** participation à 4 programmes<sup>10</sup> d'une durée de 15 minutes environ, données dans le cadre de prestations publiques ou d'auditions (deux sessions par an sont organisées, en janvier et en mai).

Afin de satisfaire aux objectifs cités ci-dessus, il doit y avoir :

- au moins un changement de formation instrumentale sur les 4 prestations demandées ;
- au moins une oeuvre contemporaine sur l'ensemble des oeuvres jouées au cours des 4 prestations ;
- au moins un changement de professeur au cours de la scolarité.

#### **ORCHESTRE (pour les instruments concernés)**

**Durée :** toute la scolarité

**Nombre d'heures hebdomadaires :** travail par sessions, représentant, selon l'instrument, une moyenne hebdomadaire pouvant varier entre 0 h et 3 h

**ECTS :** 16 (4 à 8/an)

**Modalités :** travail par sessions sous la direction de chefs invités.

**Objectifs/ contenu :** préparer à la vie professionnelle de musicien d'orchestre, en développant l'attention à un chef, l'écoute et l'esprit collectif. Développement de la connaissance du répertoire.

**Evaluation :** contrôle continu de la participation.

#### **LANGUE VIVANTE**

**ECTS :** 1

**Objectif :** ce cours est obligatoire pour tout étudiant qui ne peut attester d'un niveau B1 en 1<sup>er</sup> cycle supérieur dans une langue vivante étrangère.

**Evaluation :** Certificat

#### **CONNAISSANCE DU CONTEXTE PROFESSIONNEL**

**Durée :** 3 modules d'une durée moyenne de 2 jours chaque répartis sur les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années du 1<sup>er</sup> cycle supérieur

**ECTS :** 2

**Objectifs / contenus :**

- Module « Journées d'orientation » : savoir s'informer et exploiter les ressources de la médiathèque de la Cité de la musique ; prendre conscience des aspects psycho-corporels du métier de musicien.
- Module « Journées de la profession » : mieux cerner le paysage professionnel du musicien et savoir inventer son parcours professionnel.
- Modules « Communication » : savoir se présenter et assurer sa promotion.

**Evaluation :** Attestation délivrée sur assiduité

---

<sup>10</sup> 3 pour les instruments à faible répertoire : ondes, harpe, percussions, contrebasse

## Disciplines complémentaires imposées et disciplines spécifiques 2<sup>e</sup> cycle supérieur

### ORCHESTRE (pour les instruments concernés)

**Durée :** toute la scolarité

**Nombre d'heures hebdomadaires :** travail par sessions, représentant, selon l'instrument, une moyenne hebdomadaire pouvant varier entre 0 h et 3 h

**ECTS :** 8 (4/an)

**Modalités :** travail par sessions sous la direction de chefs invités.

**Objectifs/ contenu :** préparer à la vie professionnelle de musicien d'orchestre, en développant l'attention à un chef, l'écoute et l'esprit collectif. Développement de la connaissance du répertoire.

**Evaluation :** contrôle continu de la participation.

### LANGUE VIVANTE

**ECTS :** 2

**Objectif :** ce cours est obligatoire pour tout étudiant qui ne peut attester d'un niveau B2 en 2<sup>e</sup> cycle supérieur dans une langue vivante étrangère.

**Evaluation :** certificat

### METHODOLOGIE DE RECHERCHE

**Durée :** 12 cours de 3h chaque en 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle

**ECTS :** 3

**Objectifs / contenus :** connaître les méthodes et normes de travail pour entreprendre, concevoir et exprimer une recherche d'ordre artistique : utilisation des lieux ressources (bibliothèques, médiathèques), délimitation d'un champ de recherche, élaboration d'un questionnement sur la base d'hypothèses de travail, conception d'une bibliographie, d'un plan et de normes de présentation pour rédiger un écrit qui peut prendre des formes variées.

**Evaluation :** crédits ECTS (3) attribués lorsque le sujet du T.E.P. (cf ci-dessous) déposé en fin de 1<sup>er</sup> semestre est retenu définitivement par le collège des chefs de département sous la présidence du directeur ou de son représentant.

### TRAVAIL D'ETUDE PERSONNEL

**ECTS :** 9

Présenté par tout étudiant à l'issue du 2<sup>e</sup> cycle supérieur, le travail d'étude personnel (T.E.P.) est une réalisation comportant au moins une partie écrite, le cas échéant accompagnée de documents musicaux et/ou audio et/ou audiovisuels dont le sujet, à dominante artistique, est défini par l'étudiant au terme du cours de méthodologie de recherche. Un lien entre le T.E.P. et le récital libre de 2<sup>e</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle et/ou les aspects pratiques du métier est possible et encouragé (mais non obligatoire).

Le T.E.P. peut être confondu avec les travaux écrits de même nature réalisés dans le cadre de la formation diplômante à l'enseignement ou de la discipline complémentaire si elle en comporte : acoustique musicale, histoire de la musique ...

Le T.E.P. peut être réalisé par groupes de 2 ou 3 étudiants, à condition que la part de chacun soit clairement identifiée dans le travail collectif.

**Evaluation :** note sur 20 et mention : de 10 à moins de 12 : Assez Bien - de 12 à moins de 15 : Bien - de 15 à 20 : Très Bien.

### ASPECTS PRATIQUES DU METIER

**Durée :** 6 conférences de 3h chaque en 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle **ECTS :** 2

**Objectifs / contenus :** informations sur la vie pratique de l'artiste lui permettant :

- d'acquérir des notions de base sur le statut juridique du musicien ;
- d'acquérir des notions pratiques sur le financement public et le mécénat ;
- de connaître les pratiques culturelles et de comprendre les politiques des publics ;
- d'apprendre à construire et à présenter un projet artistique et culturel
- de se présenter et assurer sa promotion

**Evaluation :** Certificat

### INITIATION A LA PEDAGOGIE

**ECTS :** 2

**Durée :** 3 week-ends (samedi et dimanche) de novembre à mars en 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>e</sup> cycle

Cours en grands et petits groupes autour des bases des sciences de l'éducation (histoire et vocabulaire), de l'analyse didactique de cours et de la présentation du réseau d'enseignement en France. Ce premier module sera pris en compte pour les étudiants qui aborderont ensuite la formation diplômante au CA et seront dispensés des enseignements correspondants.

**Evaluation :** Attestation

### MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

**ECTS :** 6

**Durée** : toute la scolarité

**Objectifs/contenus** : Activités dans un ou plusieurs champs de la discipline principale réalisées devant ou pour un public extérieur à l'encadrement pédagogique du conservatoire et/ou en collaboration avec des acteurs de la profession permettant aux étudiants d'être confrontés aux réalités du métier dans des conditions professionnelles.

**Evaluation** : Attestation

## Disciplines complémentaires imposées aux 'claviers et polyphoniques'

### **BASSE CONTINUE (organistes)**

**Durée** : 2 ans

**Nombre d'heures hebdomadaires** : 1h à 3 h selon l'effectif et les modalités pédagogiques

**ECTS** : 16

**Modalités** : cours individuel ou semi-collectif par groupe de 2 ou 3 étudiant(e)s

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s suivant la discipline principale 'orgue-interprétation'

**Objectifs/ contenu** : pratique de la basse continue tant à l'orgue qu'au clavecin. Réalisation à vue de partitions en fac-similé des oeuvres des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, chiffrées ou non chiffrées.

**Evaluation** : Examen final :

- présentation d'une œuvre choisie par le candidat parmi celles travaillées pendant l'année ;
- déchiffrage avec mise en loge de 10mn avec instrument .

### **ECRITURE 'B' (INITIATION)**

**Durée** : 1 an minimum **Nombre d'heures hebdomadaires** : 2h **ECTS** : 8

**Récompense** : certificat avec mention (TB, B, AB)

### **HISTOIRE DE LA MUSIQUE 'A' (INITIATION) (accompagnement au piano)**

**Durée** : 2 ans **Nombre d'heures hebdomadaires** : 2h **ECTS** : 8

**Objectifs / contenu** : à partir d'ateliers d'écoute, d'approches analytiques sur partition, voire de documents vidéo sur l'opéra, ce cours propose des repères généraux et synthétiques sur l'évolution de la musique, du Moyen-Âge à nos jours.

**Evaluation** :

- Contrôle continu :
  - deux commentaires d'écoute ;
  - rédaction, sur deux ans, d'un court mémoire sur un sujet accepté par le professeur.

Notation : cette note entre pour un tiers dans la note finale.

- Examens de fin d'année (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année) :  
commentaires d'écoute de trois oeuvres, chacune étant diffusée deux fois. Une de ces oeuvres s'écoute avec partition, et donne lieu à un travail plus approfondi.

**Récompense** : à chaque examen annuel, une mention (TB, B, AB) correspondant à des points (TB=3 ; B=2 ; AB=1) est délivrée. Le cumul des points donne lieu au barème suivant : 5 et 6 points : certificat avec mention TB ; 4 points : certificat avec mention B ; 3 points : certificat avec mention AB

### **IMPROVISATION A L'ORGUE (initiation)**

**Durée** : 1 ou 2 ans **Nombre d'heures hebdomadaires** : de 45 mn à 1h30 **ECTS** : 18

**Objectifs/ contenu** : mise en place harmonique et étude des langages et des formes; pratique de l'improvisation dans les circonstances particulières propres au métier d'organiste (accompagnement des offices, etc..).

**Evaluation** : Examen final : une épreuve d'harmonisation à l'orgue ; une improvisation d'une durée de 5 minutes environ à partir d'un thème grégorien précédé de son harmonisation ; une improvisation libre d'une durée d'environ 5 minutes sur un élément donné.

**Récompense** : certificat avec mention (TB, B, AB)

## Disciplines complémentaires optionnelles

### ACCOMPAGNEMENT CHOREGRAPHIQUE

**Durée :** 1an, à raison d'un cours par semaine

**Admission :** 1. en priorité, les élèves de la classe d'accompagnement au piano  
2. après test d'entrée : élèves des classes de piano, percussion, jazz

**Objectifs/contenu :** formation aux métiers de pianiste accompagnateur de cours de danse ou de musicien de spectacle de ballet.

**Evaluation (examen final) :**

1. accompagnement d'un cours de danse contemporaine de 30 minutes ;
2. accompagnement d'un cours de danse classique de 30 minutes.

**Récompense :** certificat

### ACCORD ET TEMPERAMENTS

(clavecin et basse continue, pianoforte)

**Durée :** 1 an

**Nombre d'heures hebdomadaires :** 45 mn

**Admission :** étudiants en clavecin et pianoforte

**Objectifs/ contenu :** connaissance théorique et pratique de la problématique des échelles d'intonation (époques Renaissance, Baroque et Classique).

**Evaluation :** attestation ou certificat

### CHANT CHORAL

**Durée :** deux trimestres (octobre-avril)

**Nombre d'heures hebdomadaires :** 2 h

**Objectifs/ contenu :** pratique du chant choral en chœur mixte et découverte d'oeuvres du répertoire choral

**Evaluation :** basée sur l'assiduité aux répétitions et concerts

**Récompense :** attestation

### CHOEUR GREGORIEN

**Durée :** 1 an

**Nombre d'heures hebdomadaires :** 2 h

**Objectifs/ contenu :** pratique du chant grégorien

**Evaluation :** basée sur l'assiduité aux cours

**Récompense :** attestation

### ECRITURE 'B' (INITIATION)

**Durée :** 1 an

**Nombre d'heures hebdomadaires :** 2h

**Récompense :** certificat avec mention (TB, B, AB)

### TRAITES « A »

**Durée :** 1 an

**Volume horaire :** 10 séances de 3 heures

**Objectifs/ contenu :** à travers la lecture des traités, l'écoute et l'analyse des oeuvres, les exposés d'étudiant(e)s et les visites à la Bibliothèque Nationale, au Musée du Louvre et au Musée de la Musique, ce cours aborde l'étude:

- de l'ornementation à la française et à l'italienne;
- de l'improvisation et la découverte des styles d'interprétation.

**Evaluation :** certificat

### HARMONISATION AU CLAVIER

**Durée :** 1 ou 2 ans

**Nombre d'heures hebdomadaires :** 1 à 2 h

**Admission :** test d'entrée permettant la constitution de deux groupes de niveau 'A' et 'B'.

**Objectifs/ contenu :** offrir tant aux pianistes qu'aux non-pianistes l'accès à une connaissance pratique de différents styles musicaux, à travers l'étude de l'harmonisation, de certains procédés de variation et par l'initiation à l'improvisation.

**Evaluation :** examen final :

- Certificat 'A'
  - chant donné : harmonisation d'une mélodie de style classique ;
  - basse donnée (chiffrage baroque) avec préparation en loge ;
  - récitatif (chiffrages baroques) : préparation au piano (1 minute).
- Certificat 'B'
  - chant donné vocal ou instrumental de style classique ou romantique ;
  - au choix : basse donnée contrapuntique (non chiffrée) ou basse continue (aria ou sonate baroque);

- au choix : improvisation d'après une incise donnée ou thème varié donné ou mémorisation d'un fragment total de 20mn environ.

**Récompense** : certificat A ou B avec mention (TB, B, AB). La mention TB au certificat A permet l'accès automatique au certificat B.

#### **IMPROVISATION GENERATIVE (initiation)**

**Durée** : 1 ou 2 ans

**Nombre d'heures hebdomadaires** : 2 h

**Objectifs/ contenu** : découverte et développement de sa propre capacité à l'invention instrumentale immédiate, dans un acte de génération de la musique sans l'aide d'une notation.

**Orientation** : orientation vers niveau 1 ou 2 à la fin du premier semestre. Seul le niveau 2 permet de se présenter au certificat (improvisation solo et d'ensemble), le niveau 1 menant à l'attestation (improvisation d'ensemble).

**Evaluation** : épreuve instrumentale d'environ 30mn comportant des improvisation libres ou imposées, individuelles ou collectives.

**Notation et récompense** :

- attestation : attribuée uniquement à partir de la note du contrôle continu.
- la présentation à l'examen final permet l'obtention d'un certificat (mention Très Bien, Bien ou Assez bien).

#### **INSTRUMENTS COMPLEMENTAIRES BAROQUES**

(alto baroque, basson baroque, clarinette historique, clavecin, contrebasse historique, cor naturel, flûte traversière baroque, hautbois baroque, luth, pianoforte, viole de gambe, violon baroque, violoncelle baroque)

**Durée** : 1 ou 2 ans

**Nombre d'heures hebdomadaires** : de 30mn à 1h selon l'effectif de la classe

**Objectifs/ contenu** : approche de l'instrument baroque, de son organologie et de son répertoire à travers les pratiques de l'époque (ornementation, improvisation....)

**Evaluation** : basée sur l'assiduité aux cours

##### **ALTO BAROQUE**

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s en en classe d'alto

##### **BASSON BAROQUE**

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s en classe de basson ou fagott

##### **CLARINETTE HISTORIQUE**

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s en classe de clarinette

##### **CLAVECIN**

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s en classe d'orgue

##### **CONTREBASSE HISTORIQUE**

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s en classe de contrebasse

##### **COR NATUREL**

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s en classe de cor

##### **FLÛTE TRAVERSIERE BAROQUE**

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s en en classe de flûte traversière

##### **HAUTBOIS BAROQUE**

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s en classe de hautbois

##### **LUTH**

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s en classe de guitare

##### **PIANOFORTE**

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s en classe de piano ou accompagnement piano

##### **VIOLE DE GAMBE**

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s en classe de violon

##### **VIOLON BAROQUE**

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s en classe de violon

##### **VIOLONCELLE BAROQUE**

**Admission** : uniquement pour les étudiant(e)s en classe de violoncelle

## **INSTRUMENTS COMPLEMENTAIRES CLASSIQUES**

**(cimbasso, flûte piccolo, trombone alto, trompette basse, trombone contrebasse)**

**Durée** : 1 ou 2 ans selon l'instrument

**Nombre d'heures hebdomadaires** : de 30mn à 1h selon l'effectif de la classe

**Objectifs/ contenu** : maîtrise d'un second instrument susceptible d'être sollicité par les orchestres ; travail des traits d'orchestre spécifiques et, dans certains cas, du répertoire soliste.

**Evaluation** (examen final) : exécution instrumentale (oeuvre solo; traits d'orchestre)

### **TROMBONE ALTO**

**Durée** : 1 ou 2 ans      **Admission** : étudiant(e)s en classe de trombone ténor

### **TROMBONE CONTREBASSE**

**Durée** : 2 ans      **Admission** : étudiant(e)s de 2<sup>e</sup> année ou plus en classe de trombone basse

### **TROMPETTE BASSE**

**Durée** : 1 an      **Admission** : étudiant(e)s en classe de trombone ténor et de saxhorn

### **CIMBASSO**

**Durée** : 1 an      **Admission** : étudiant(e)s de 2<sup>e</sup> année ou plus en saxhorn-euphonium ou tuba

### **FLÛTE PICCOLO**

**Durée** : 2 ans      **Admission** : étudiant(e)s de 2<sup>e</sup> année ou plus en classe de flûte

## **JAZZ (initiation)**

**Durée** : 1 an

**Nombre d'heures hebdomadaires** : 2 h

**Objectifs/ contenu** : initiation aux différentes règles de jeu de l'improvisation jazz et connaissance des courants principaux de l'histoire du jazz. Développement de l'écoute et des facultés d'analyse; études des chiffrages; étude des formes et des structures d'improvisation; travail sur l'improvisation collective; travail sur l'arrangement en temps réel.

**Admission** : sélection sur entretien individuel.

**Inscription** : bureau 346

**Evaluation** :

1. contrôle continu portant sur l'évaluation des connaissances individuelles, la participation au jeu collectif et l'assiduité à la classe;
2. audition interne à la classe, faite par les professeurs.

**Notation et récompense** : attribution d'une note prenant en compte le contrôle continu, et permettant l'obtention d'un certificat avec mention TB, B ou AB.

## **IMPROVISATION A L'ORGUE (initiation)**

**Durée** : 1 ou 2 ans

**Nombre d'heures hebdomadaires** : de 45 mn à 1 h

**Objectifs/ contenu** : mise en place harmonique et étude des langages et des formes; pratique de l'improvisation dans les circonstances particulières propres au métier d'organiste (accompagnement des offices, etc..).

**Evaluation** : Examen final : une épreuve d'harmonisation à l'orgue ; une improvisation d'une durée de 5 minutes environ à partir d'un thème grégorien précédé de son harmonisation ; une improvisation libre d'une durée d'environ 5 minutes sur un élément donné.

**Récompense** : certificat avec mention (TB, B, AB)

## **PIANO COMPLEMENTAIRE**

**Durée** : 2 ans

**Nombre d'heures hebdomadaires** : 45 mn

**Objectifs/ contenu** : Découvrir ou perfectionner l'usage d'un deuxième instrument. Développer l'écoute et le sens harmonique par la pratique d'un instrument polyphonique. Suivant le niveau, initiation au déchiffrage, à l'harmonisation, à la transposition.

**Evaluation** : Epreuves de fin de première année :

exécution d'un court morceau et de cadences simples à réaliser sans préparation

Epreuves de fin de deuxième année : exécution instrumentale (solo puis duo) et de cadences à réaliser sans préparation; épreuve de lecture à vue.

**Récompense** : certificat avec mention (TB, B, AB)

**Liste des enseignants des disciplines principales du département 'Disciplines instrumentales classiques et contemporaines'**

▫ **Violon**

Olivier Charlier  
Roland Daugareil  
Ami Flammer

Svetlin Roussev  
Boris Garlitzki  
Sylvie Gazeau

Michaël Hentz  
Régis Pasquier

▫ **Alto**

Gérard Causse  
Bruno Pasquier

Jean Sulem  
Sabine Toutain

Pierre-Henri Xuereb

▫ **Violoncelle**

Jérôme Pernoo  
Philippe Muller

Roland Pidoux  
Michel Strauss

▫ **Contrebasse**

Thierry Barbé

Jean-Paul Celea

▫ **Flûte**

Pierre-Yves Artaud

Sophie Cherrier

▫ **Hautbois et cor anglais**

Jacques Tys

David Walter

▫ **Clarinete**

Michel Arrignon

Pascal Moraguès

▫ **Basson**

Gilbert Audin

▫ **Fagott**

Marc Trénel

▫ **Saxophone**

Claude Delangle

▫ **Cor**

André Cazalet

Jacques Deleplanque

▫ **Trompette et corne**

Antoine Curé

Clément Garrec

▫ **Trombone**

Gilles Millière

▫ **Trombone basse**

Olivier Devaure

▫ **Tuba**

Gérard Buquet

▫ **Saxhorn-basse/ euphonium**

Philippe Fritsch

▫ **Percussion**

Michel Cerutti

▫ **Harpe**

Isabelle Moretti

▫ **Guitare**

Olivier Chassain

Roland Dyens

▫ **Piano**

Nicholas Angelich  
Roger Muraro  
Michel Béroff

Brigitte Engerer  
Jean-François Heisser  
Theodor Paraskivesco

Alain Planès  
Georges Pludermacher

Bruno Rigutto  
Jacques Rouvier

▫ **Accompagnement au piano**

Jean Koerner

▫ **Ondes Martenot**

Valérie Hartmann-Clavierie

▫ **Orgue**

Michel Bouvard

Olivier Latry

▫ **Improvisation à l'orgue ou au piano**

Thierry Escaich  
Philippe Lefèbvre

Jean-François Zygel

▫ **Musique de chambre**

Pierre-Laurent Aimard  
Philippe Bernold  
Michel Strauss  
Marc Coppey  
Jean-Noël Crocq  
Claire Désert

Ami Flammer  
Itamar Golan  
David Walter  
Laszlo Hadady  
Daria Hovora  
Jens Mac Manama

Vladimir Mendelsshon  
Hae Sun Kang  
Frédéric Stochl  
Theodor Paraskivesco  
Bruno Pasquier